

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mini-Sol inc.	Numéro de permis 2000379	Date d'inspection Le 24 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie Mini-Sol Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-9814	
Adresse 63 rue Laplante E Petit-Rocher NB E8J 1H4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté.
- Lors de la visite, les dossiers des membres du personnel ont été vérifiés. Tous les documents demandés sont présents dans le dossier du membre du personnel. Les 13 dossiers ont été vérifiés.
- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieur sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants inscrits et adaptés à leurs âges. Ils sont rangés sur des étagères basses, ouvertes, faciles d'accès, propre et en bon état.
- Il fut observé dans tous les locaux durant la visite que l'éducatrice est engagée dans le jeu des enfants, des questions ouvertes sont posées pour approfondir la découverte et l'exploration des enfants.
- L'administration des fiches des médicaments est évidente. Les médicaments sont rangés sous clé dans l'armoire en sous du lavabo et hors de la portée des enfants. Les médicaments administrés en cas de choc anaphylactique (EPIPEN) ne sont pas rangés sous clé, mais sont rangés dans un endroit facile d'accès pour les membres du personnel et hors de portée des enfants.
- Les effets personnels de chaque enfant sont rangés séparément pour son usage exclusif, sont d'accès facile et portent une étiquette à son nom.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Observations:  
Groupe A: L'éducatrice et les enfants jouent un jeu de cartes. (rouge ou noir) Après le jeu de groupe, les enfants sont lavés leurs mains, mangés leurs collations et sont allé faire une activité dans le gymnase. Chaque enfant apporte ses collations et leurs dîners de la maison.  
Groupe B (gymnase): Pendant les jeux libres, les enfants fabriquent des bracelets. L'éducatrice discute avec eux.  
A mon départ les enfants s'amuse à l'extérieur.  
Discussions avec les éducatrices concernant les jeux extérieurs. Selon la loi sur les services à la petite enfance des jeux à l'extérieur devraient avoir lieu pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants qui y sont bénéficiaires de services sont présents si la température le permet.

Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Joann Lanteigne

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 juillet 2025

Date